

Je soussignée Traducteur Public Assermenté et Interprète Commercial de la place de Rio de Janeiro, République Fédérative du Brésil, certifie qu'un document rédigé en portugais m'a été présenté afin que je le traduise en français, ce que je fais en vertu de ma charge comme suit:

(Doc. Nº8/ 27-II-75)

TRADUCTION

Decret du 14 mai 1974- Le Gouverneur du District Fédéral, dans l'exercice des fonctions que lui confère l'article 20, paragraphe VII de la Loi nº 3751 du 13 avril 1960, décide de nommer Maria Leticia de Salles Redig de Campos pour exercer les fonctions du poste de confiance, symbole FC- 05 d'Assesseur- Auxiliaire du Bureau du Secrétaire de l'Education et de la Culture du District Fédéral- District Fédéral, le 14 mai 1974- Signatures: Elmo Serejo Farias- Wladimir Mur-
tinho.-----

DONT ACTE- Fait à Rio de Janeiro, Etat de Guanabara, Brésil, le 27 février 1975-

POUR TRADUCTION CONFORME.

MARIA THEREZA REDIG DE CAMPOS BARROCAS
Tradutor Pública Juramentada e intérprete Comercial
Português - Francês

Maria Thereza Redig de Campos Barrocas

Emolumento s. 630,00